Nations Unies

S/PV.4557



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4557e séance

Vendredi 21 juin 2002, à 10 h 30

New York

Président :	M. Al-Sharaa	(République arabe syrienne)
Membres :	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Banoum
	Chine	M. Zhang Yishan
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Williamson
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Levitte
	Guinée	M. Boubacar Diallo
	Irlande	M. Ryan
	Maurice	M. Gokool
	Mexique	M. Aguilar Zínser
	Norvège	M. Kolby
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Jeremy Greenstock
	Singapour	M. Mahbubani

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

02-43636 (F)



La séance est ouverte à 10 h 50.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Le Président (*parle en arabe*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de l'Afghanistan une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Farhâdi (Afghanistan) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil décide d'inviter, au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À cette séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques. Je lui donne la parole.

M. Prendergast (*parle en anglais*) : Lorsque j'avais fait un exposé aux membres du Conseil, il y a deux semaines, en consultations officieuses, j'avais terminé en formulant l'espoir qu'aujourd'hui, je pourrais donner au Conseil de bonnes nouvelles sur les résultats de la Loya Jirga d'urgence. Ce matin, je suis heureux de pouvoir dire que l'espoir était fondé. Au vu de l'importance de la Loya Jirga pour l'avenir politique de l'Afghanistan et du vif intérêt que l'on porte sur ses résultats dans le monde, mon exposé d'aujourd'hui traitera essentiellement de cet événement.

La Loya Jirga d'urgence peut être considérée comme une réussite pour diverses raisons. Le fait qu'elle se soit tenue est le premier succès. J'ai déjà précisé au Conseil les problèmes considérables rencontrés pour élire et sélectionner les délégués, organiser et sécuriser le lieu ainsi que pour acheminer les délégués à Kaboul à temps et en sécurité. La générosité de la communauté internationale a été un facteur clef dans cet acquis, et au nom du Secrétaire général, je remercie tous les États qui y ont contribué. Mais je crains que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) ne doive se tourner de nouveau vers les donateurs et solliciter leur compréhension, vu que tous les fonds promis au budget de la Commission spéciale indépendante n'ont pas été versés au fonds d'affectation spéciale de la Loya Jirga.

Le fait que la Loya Jirga ait réalisé ce que prévoyait son mandat au titre de l'Accord de Bonn, constitue son deuxième succès. L'Accord de Bonn demandait à la Loya Jirga d'élire un chef d'État pour l'Administration intérimaire et d'approuver des propositions relatives à la structure et au personnel essentiel de l'Administration intérimaire. Comme le Conseil le sait, M. Karzai a été élu chef d'État, et son gouvernement a été approuvé par l'assemblée.

Enfin, le fait que les Afghans de toutes régions et ethnicités de différents niveaux d'instruction et professions aient pu se rassembler pacifiquement, débattre avec passion, et en fin de compte se mettre d'accord sur les questions essentielles concernant leur avenir politique commun, constitue le troisième – et certainement le plus important – succès de la Loya Jirga d'urgence. La rencontre a révélé un échantillon tout à fait représentatif de la société afghane en 2002, même si certains ont eu quelques doutes sur la légitimité de la présence de certains délégués.

Je ne voudrais pas que cette évaluation globalement positive rassure ceux qui ont usé de tactiques d'intimidation et de pression au cours du processus de la Loya Jirga. Le Bureau de la Loya Jirga et la MANUA ont fourni des preuves sur plusieurs cas d'intimidation, qui ont été signalés au Gouvernement afghan. Je sais que d'autres organisations présentes en Afghanistan élaborent leurs propres rapports sur les cas d'intimidation. Dans l'intérêt de la prochaine Loya Jirga et pour assurer les fondements de la démocratie en Afghanistan, il est vital que les autorités afghanes fassent connaître et traitent autant que faire se peut les

cas de violations des droits démocratiques par ceux qui assimilent encore le pouvoir à la force et à la violence.

Cela dit, je dois ajouter que ce n'est que dans un petit nombre de cas que l'intimidation a été établie. En fait, et cela mérite d'être souligné, les rapports faisant état de cas d'intimidation ont reflété le sentiment de peur et d'insécurité qui reste prédominant dans de nombreuses régions du pays vu que la primauté du droit n'est pas encore entièrement établie et que trop souvent, la force est la seule source d'autorité.

De façon plus spécifique, la Loya Jirga d'urgence a été convoquée à Kaboul le 11 juin avec la participation de 1 656 délégués votants en provenance de tout le pays et de l'étranger. Conformément à l'Accord de Bonn, l'assemblée a été ouverte par l'ex-Roi Zahir Shah, qui a insisté sur le fait qu'il était revenu en Afghanistan pour servir son peuple et non pas pour restaurer la monarchie. Le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Lakhdar Brahimi, a également fait une déclaration, dans laquelle il a félicité les Afghans et l'Administration intérimaire pour l'ouverture réussie de la Loya Jirga. M. Brahimi a pris note des cas d'intimidation qui avaient eu lieu durant le processus mais insisté – et je pense à juste titre – sur le fait plus remarquable qu'avaient été les cas de résistance à l'intimidation et l'appui populaire clair au processus.

Les résultats substantiels de la Loya Jirga d'urgence sont les suivants : le 13 juin, M. Hamid Karzai a été élu à une majorité écrasante – par 1 295 des 1 575 délégués votants – en tant que chef d'État de l'Administration intérimaire. L'un de ses deux adversaires, Massouda Jalal, était une femme. C'est la première fois dans l'histoire de l'Afghanistan qu'une femme ait postulé à une fonction aussi élevée, et sa deuxième place est un signe positif pour elle-même et l'assemblée. Je voudrais indiquer que le Ministère des affaires féminines et la MANUA ont organisé un cours d'initiation à l'intention des 150 déléguées. Un groupe restreint a été créé parmi ces déléguées pour continuer de promouvoir les questions communes aux femmes afghanes. Et s'il aurait été gratifiant de pouvoir annoncer l'élection d'une femme en tant que chef d'État en Afghanistan, la victoire de M. Karzai a été largement reconnue comme amplement méritée. Elle reflète l'autorité dont il a fait preuve au plan national et international, en tant que chef de l'Administration intérimaire au cours des six derniers mois.

En tant que nouveau chef d'État, M. Karzai a dû, d'après le règlement de la Loya Jirga, soumettre pour approbation par l'assemblée, des propositions relatives à la structure de l'Autorité intérimaire et à ses personnalités clefs. En raison d'insuffisances dans la gestion des travaux de la Loya Jirga, il y a eu une certaine confusion parmi les délégués sur la façon dont leur approbation des propositions serait assurée. Ainsi, plusieurs délégués ont pensé qu'ils deviendraient membres du Gouvernement s'ils avaient obtenu un nombre suffisant de signatures de délégués en appui à leur candidature. Mais la question réellement litigieuse a été la façon de former une législature, et cette question est restée en suspens.

Peu soulignée par rapport aux différends et à l'amertume très médiatisés au sujet de cette question, il y a eu une encourageante vision réformatrice de gouvernement, présentée par M. Karzai dans son discours d'acceptation de l'investiture, le 13 juin. M. Karzai a proposé la création d'un certain nombre de commissions pour la mise en oeuvre de ses réformes. Parmi elles, il y a les commissions sur la défense nationale, la sécurité nationale, les investissements étrangers, le retour des biens etc. Les aspects saillants de la vision de M. Karzai incluent une structure gouvernementale restreinte, qui concentre les ressources sur la population et non sur le maintien d'une lourde bureaucratie. M. Karzai a insisté sur l'importance de générer des revenus suffisants pour que le Gouvernement soit autosuffisant. Les droits de douanes constitueraient la première source de revenu pour financer la fonction publique et les activités du Gouvernement. En ce qui concerne les questions économiques, il a souligné l'importance du secteur privé, de l'encouragement des investissements des étrangers et de la diaspora afghane, et de la répression de la corruption. M. Karzai a aussi souligné la nécessité de veiller à ce que l'aide des donateurs soit déboursée efficacement.

Un autre aspect majeur de la vision du Gouvernement de M. Karzai concerne la défense et la sécurité nationales. Il a noté la nécessité d'une armée nationale représentative des ethnies et responsable devant l'État afghan, de services de renseignements fonctionnant dans le cadre de la loi et respectueux des droits individuels des Afghans, et d'un système judiciaire indépendant et non corrompu. Mais surtout, dans son discours final à la Loya Jirga, M. Karzai a insisté sur le fait que tous les commandants et chefs de

guerre doivent être placés sous l'autorité du Ministère de la défense.

Mais M. Karzai a expliqué que la formation d'un gouvernement restreint n'était pas facile, à l'heure actuelle, en Afghanistan. Au moment où il s'adressait à la dernière session de la Loya Jirga, il n'avait nommé que quelques membres du Gouvernement. Il est en train de mettre la dernière main à la formation de son gouvernement en ce moment même où le Conseil est en session, et il a indiqué qu'il espère annoncer la composition finale de son gouvernement dans deux ou trois jours. La proposition de M. Karzai à la Loya Jirga a été approuvée à main levée.

La sélection des membres du Cabinet de M. Karzai devait tenir compte des réalités politiques, et cet impératif semble avoir été reconnu par les membres de la Loya Jirga. Néanmoins, il est probable qu'il y aura des mécontents. Mais chaque ministère aura beaucoup à faire et nous espérons que le Cabinet se concentrera sur ses fonctions administratives et de gouvernance.

Par ailleurs, nous exhortons les autres dirigeants afghans à l'appuyer. L'une des caractéristiques essentielles de la démocratie, intégrée à l'Accord de Bonn, est qu'il devrait toujours y avoir une autre occasion de concourir pour le pouvoir. Entre de telles occasions périodiques, toutefois, il faut se concentrer sur la gouvernance.

Ces événements généralement positifs à Kaboul sont éclipsés par une détérioration de la sécurité dans des régions de l'Afghanistan. L'avant-dernier jour de la Loya Jirga, plusieurs roquettes ont été tirées sur le centre de Kaboul. Par chance, elles n'ont fait ni victime ni grands dégâts. Toutefois, cet incident très grave nous rappelle que la sécurité n'est pas garantie et qu'elle ne pourra l'être que par la chance.

Dans le nord de l'Afghanistan, nombre d'attaques armées et vols ont été commis contre des organisations internationales d'aide ces dernières semaines. L'événement le plus grave et le plus ignoble a été le viol collectif d'une employée d'une organisation internationale d'aide. Nous avons également été découragés par des incidents récents lors desquels on a tiré sur une clinique dirigée par une organisation internationale d'aide durant des combats entre factions à Sholgara, et sur le véhicule d'une organisation d'aide non gouvernementale dont les passagers allaient surveiller la distribution de pain dans un camp pour personnes déplacées situé près de Mazar. Ces attaques marquent un changement inquiétant dans l'attitude, depuis 10 ans, plutôt accueillante des Afghans à l'égard des travailleurs humanitaires, ainsi que relativement au respect des normes internationales, nécessaire pour garantir un espace humanitaire dans les zones de guerre.

Les organisations d'aide ont demandé au Représentant spécial d'intervenir auprès des autorités nationales et locales afin de remédier à cette situation alarmante. M. Brahimi a réagi en écrivant au Président Karzai pour lui demander d'intervenir de façon énergique et urgente auprès des autorités locales afin de garantir des conditions propices au travail humanitaire, et de veiller à ce que responsables aient à répondre de leurs actes. M. Brahimi a également rencontré le général Abdul Rashid Dostum, le général Atta Mohammed, et M. Haji Mohammed Muhaqiq, chefs des trois principales factions du nord, pour leur demander à eux aussi d'intervenir. Il a souligné qu'en dépit des interventions précédentes de l'ONU auprès des autorités locales, aucune mesure sérieuse n'avait été prise afin d'arrêter les criminels – dont beaucoup, j'ai le regret de le dire, sont sous l'uniforme – ou d'empêcher d'autres exactions. Il a indiqué que si la sécurité continue de se détériorer, les organisations d'aide pourraient être forcées d'interrompre leurs opérations dans le nord. Il serait alors bien plus difficile de persuader les donateurs d'investir dans des projets de réhabilitation et de reconstruction dans la région, en particulier à la lumière du paragraphe 4 de la résolution 1401 (2002) du Conseil de sécurité.

De toute évidence, il est crucial qu'au cours des semaines et des mois qui suivront la Loya Jirga, la communauté internationale aide le Gouvernement afghan à imposer son autorité dans les zones d'insécurité du pays. Cela pourrait se faire en grande partie en continuant la formation d'une nouvelle armée afghane, qui progresse. Mais cette armée ne sera certes pas en mesure d'assurer une sécurité adéquate avant plusieurs mois. Vu l'importance de la paix et de la sécurité pendant la période de transition, les pays qui contribuent à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et le Conseil pourraient réexaminer la possibilité d'un élargissement limité de la FIAS au-delà de Kaboul, en particulier là où il y a des signes évidents d'insécurité naissante qui, sauf répression correspondante, pourrait menacer gravement la poursuite de la mise en oeuvre du processus de Bonn.

Le Royaume-Uni ayant passé hier toute la direction de la FIAS à la Turquie, je voudrais exprimer à l'un notre immense reconnaissance pour son professionnalisme et son dévouement, et dire que nous attendons de l'autre une direction et une coopération tout aussi efficaces. La FIAS, en coopérant exemplairement avec les forces afghanes, a fait un travail admirable pour assurer la sécurité pendant la Loya Jirga. Grâce à la diligence et à la promptitude des membres du Conseil qui ont autorisé et élargi la FIAS, ainsi qu'à l'excellent travail des troupes de la FIAS sur le terrain, la force a été un modèle de coopération internationale, ainsi qu'une preuve concrète de l'attachement international à la paix et à l'ordre politique en Afghanistan. Je ne pourrais lui rendre un plus grand hommage qu'en nous disant convaincus que la FIAS aurait un impact tout aussi positif si elle était déployée ailleurs en Afghanistan.

L'une des tâches principales de l'Autorité intérimaire est certes de s'imposer au-delà de Kaboul mais aussi de s'occuper de la reconstruction et du développement de l'Afghanistan. L'ONU a promis d'être un partenaire efficace dans ce processus. À cet égard, je suis heureux de signaler que la MANUA et les institutions de l'ONU en Afghanistan continuent d'avancer dans l'élaboration d'une stratégie d'assistance cohérente et dans le développement de relations de coopération productives avec le Gouvernement afghan.

J'espère pouvoir faire bientôt un exposé complet sur les activités d'aide et sur les progrès faits par l'ONU dans la mise en oeuvre de programmes de secours et de relèvement en Afghanistan. Entre-temps, je me dois de rappeler encore le déclin inquiétant de l'aide des donateurs à l'Afghanistan. Déjà, plusieurs organisations, dont le Programme alimentaire mondial, le Haut Commissariat aux droits de l'homme et l'Organisation internationale pour les migrations, ont été forcées de réduire ou même d'interrompre leurs activités. En outre, ce manque de fonds fait qu'il est extrêmement difficile pour ces institutions, et par conséquent pour l'ensemble du système de l'ONU, de préparer la transition nécessaire vers la mise en oeuvre d'un plus grand nombre de programmes de relèvement plus tard cette année.

En terminant, je voudrais dire que les plans et les espoirs énoncés à Bonn il y a six mois sont désormais des réalités. Rares peut-être étaient alors ceux qui pensaient que l'Administration intérimaire allait être aussi efficace qu'elle l'a été et que le processus de paix s'avérerait aussi solide.

Maintenant, de nouveaux défis et de nouvelles tâches nous attendent dans la mise en oeuvre de l'Accord de Bonn. Au nom du Secrétaire général, je voudrais exhorter la communauté internationale à continuer d'aider les Afghans et à appuyer l'ONU, comme elle l'a si généreusement fait jusqu'ici. Je lui demande de bien vouloir veiller à ce que nous atteignions ces nouveaux objectifs, comme ceux qui les ont précédés. Pour le moment, et je suis convaincu que le Conseil en conviendra, chaque succès du processus de Bonn accroît nos responsabilités au lieu de les diminuer.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, de cet exposé complet sur l'Afghanistan. Je pense que les membres du Conseil admettront avec moi que le peuple afghan souffre depuis longtemps des ravages de la guerre, et qu'il mérite le maximum d'assistance de la communauté internationale dans sa recherche de stabilité et de paix.

Nous exprimons également l'espoir que la tenue et le résultat de la Loya Jirga ouvriront, dans la vie du peuple afghan, un nouveau chapitre, celui de la reconstruction et du développement du pays.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je voudrais inviter les membres du Conseil à participer à des consultations officieuses afin de poursuivre notre débat sur ce sujet.

La séance est levée à 11 h 10.